

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE_2018_048

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 septembre 2018

Nombre

de Conseillers en exercice 12

de Présents 11

de Votants 11

L'an deux mille dix-huit et le dix-huit septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

OBJET :

MODIFICATIONS HORAIRES AGENTS

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard, AMAUDRIC Aude, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, JAUFFRED Thierry

Absents :

Excusés : Christophe PEREZ

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Madame Aude AMAUDRIC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 11/09/2018

Suite au retour de la semaine de 4 jours et compte tenu des demandes du service administratif, madame le maire présente les différents tableaux d'emploi du temps hebdomadaires, des services techniques, administratifs et scolaires qui ont été modifiés :

JOURS NOMS/ PRENOMS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SERVICE TECHNIQUE					
ARBEZ Cyril 35/35ème (+ Horaires d'été 6h-13h)	07H30 – 12H00 13H15 – 16H30	07H30 – 12H00 13H15 – 16H30	07H30 - 12H00 13H15 - 16H30	8H-12H	07H30 – 12H00 13H15 – 16H30
COMTE Jean Paul 35/35ème (+ Horaires d'été 6h-13h)	07H30 – 12H00 13H45 – 17H15	07H30 – 12H00 14H15 – 17H15	07H30 – 12H00	07H30 – 12H00 14H15 – 17H15	07H30 – 12H00 14H15 – 17H15
ESMIOL Frédéric 35/35ème (+ Horaires d'été 6h-13h)	07H30 – 12H00 13H30 – 16H00				

SERVICE ADMINISTRATIF					
DURAND Eveline 35/35ème	08H15 – 12H30 13H30 – 18H00				
DEBERRE Delphine 35/35ème	08H00 – 12H30 13H30 – 17H00	08H00 – 12H30 13H30 – 16H30	08H00 – 12H30 13H30 – 16H30	08H00 – 12H30 13H30 – 16H30	08H00 – 12H30
LAFARGUE Sylvie 28/35ème + le SAMEDI 8H00-12H		08H00 – 12H00 13H30 – 18H00	08H00 - 12H00 14H30 – 18H00	08H00 – 12H00	08H00 – 12H00

SERVICE SCOLAIRE					
JOURS NOMS/ PRENOMS	LUNDI	MARDI		JEUDI	VENDREDI
RIBEAU Stéphanie 28/35ème ENTRETIEN ECOLE CANTINE SALLE POLYVALENTE BIBLIOTHEQUE MUSEE – EGLISE	08H00 - 10H45 12H00 – 14H45 16H30 – 19h	12H00 – 14H45 14H45 – 16H30 16H30 – 19h		12H00 – 14H45 14H45 – 16H30 16H30- 19h	12H00 – 14H00 14H00 – 16H30 16H30 – 19h
CAMPIONE Nathalie 35/35ème Temps de travail annualisé	07H30 – 17H30	07H30 – 17H30		07H30 – 17H30	07H30 – 17H30
GUILLOT Jeannine 28/35ème Temps de travail annualisé	11H00 - 18H30	11H00 - 18H30		11H00 - 18H30	11H00 - 18H30
AMAUDRIC Jacqueline 28/35ème Temps de travail annualisé Temps de travail annualisé	11H00 – 14H45 16H00 – 19H30	11H00 – 14H45 16H00 – 19H30		8H – 9H 11H00 – 14H45 16H00 – 19H30	11H00 – 14H45 16H00 – 19H30

Les fiches de poste ont été complétées au niveau des horaires modifiés, tels que présentés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte les nouveaux emplois du temps modifiés et les fiches de poste des agents telles que modifiées.

POUR : 11

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,
Régine AILHAUD-BLANC




Pour copie conforme.

Le Maire,

Régine ALHAUD-BLANC

